



Gestion de l'eau et des milieux aquatiques

Présentation et actualité de la politique régionale 2007 - 2013

4^{ème} Forum d'échange des techniciens - médiateurs de rivière

Lathus - Le 26 novembre 2009

Présentation et actualité de la politique régionale « eau et milieux aquatiques »

1- L'eau et le Limousin

**2- Politique régionale « eau et milieux
aquatiques » 2007-2013 : contexte de la refonte,
objectifs et domaines d'intervention**

**3- Coordination régionale des financements et
partenariat Région/Agence de l'Eau**

4- Deux ans déjà et A... venir !



Présentation et actualité de la politique régionale « eau et milieux aquatiques »

1- L'eau et le Limousin

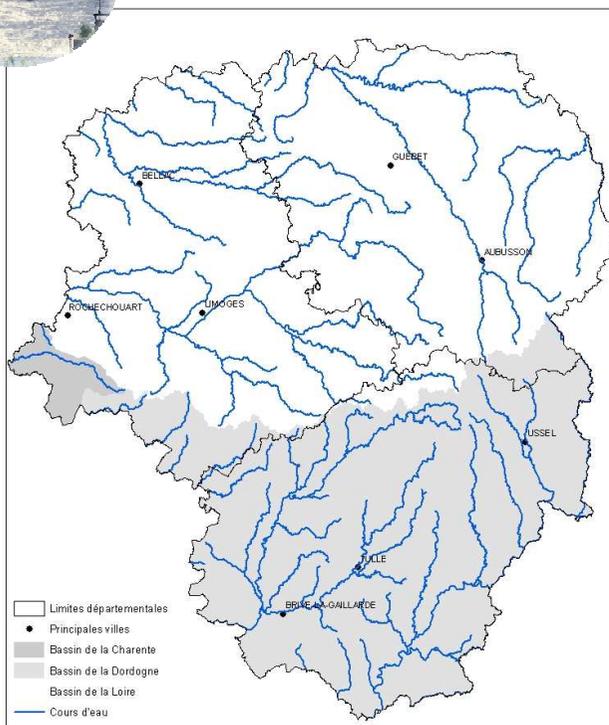
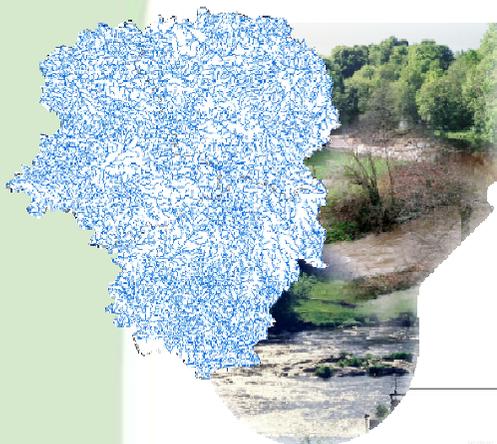
2- Politique régionale « eau et milieux aquatiques » 2007-2013 : contexte de la refonte, objectifs et domaines d'intervention

3- Coordination régionale des financements et partenariat Région/Agence de l'Eau

4- Deux ans déjà et A... venir !



L'eau et le Limousin



Chiffres clés :

9 000 km de rivière :

- 223 km de rivière incluse dans un outil de gestion

- 1 173 km de rivières classés migrateurs

13 500 étangs

LES FORCES

- patrimoine lié à l'eau très riche

- développement touristique lié à l'eau

- peu de pollutions « lourdes »

- qualité de la ressource en eau globalement bonne avec peu de contaminations par les pesticides et les nitrates

L'eau et le Limousin

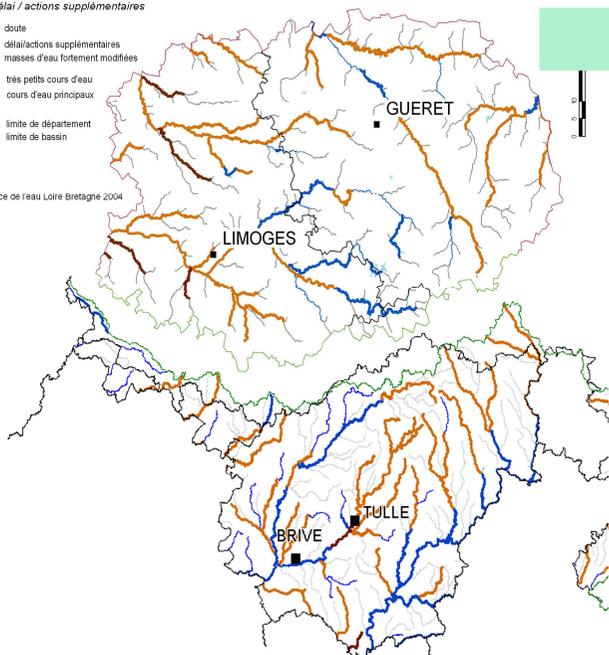
Région LIMOUSIN
Cours d'eau principaux (sans masses d'eau artificielles)
Probabilité de respect des objectifs

Morphologie

doute ou délai / actions supplémentaires

- doute
- délai/actions supplémentaires
- masses d'eau fortement modifiées
- très petits cours d'eau
- cours d'eau principaux
- limite de département
- limite de bassin

Source: Agence de l'eau Loire Bretagne 2004



Consultation sur l'état des lieux de la DCE en 2004 = fragilité des milieux aquatiques

LES FAIBLESSES

- **sévérité des étiages et forte vulnérabilité des milieux aquatiques aux rejets polluants**
- **linéaire de cours d'eau important**
- **fortes perturbations hydromorphologiques liés aux barrages et aux étangs**
- **ressource en eau potable disséminée, vulnérable et peu protégée**
- **eutrophisation croissante des plans d'eau avec développement d'algues toxiques**
- **émiettement des maîtrises d'ouvrage**

Présentation et actualité de la politique régionale « eau et milieux aquatiques »

1- L'eau et le Limousin

**2- Politique régionale « eau et milieux
aquatiques » 2007-2013 : contexte de la refonte,
objectifs et domaines d'intervention**

**3- Coordination régionale des financements et
partenariat Région/Agence de l'Eau**

4- Deux ans déjà et A... venir !



Le contexte de la refonte de la politique régionale

- Fin du 4^{ème} Contrat de plan Etat – Région
- Mise en œuvre de la DCE - élaboration des programmes de mesures
- Révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- Les nouveaux programmes d'intervention des Agences de l'eau
- Adoption de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques fin 2006

Contexte dans lequel s'inscrivait la politique régionale voté en 2000

Nécessité d'une évolution des interventions régionales dans ce domaine



Le contexte de la refonte de la politique régionale

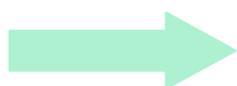
Prise en compte de plusieurs éléments :



- nécessité d'une meilleure gouvernance
- prise en compte des pistes de réflexions mises en avant lors du 2^{ème} forum régional sur l'eau en Limousin (12 et 13 octobre 2006)
- conclusions de l'état des lieux de la DCE et les nouveaux objectifs
- nécessité dans un contexte économique de plus en plus difficile de s'assurer de l'efficacité et de la cohérence des actions menées



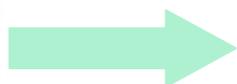
Les enjeux et objectifs de la nouvelle politique régionale



Atteinte des objectifs fixés par la DCE avec
Le BON ETAT ECOLOGIQUE DES EAUX POUR 2015



- Modifications hydrologiques et morphologiques touchant près de 2/3 des masses d'eau
- Pollutions dispersées



Préservation et restauration du patrimoine aquatique régional

Organisation de la gestion collective de l'eau et des milieux aquatiques



Quatre domaines d'intervention complémentaires

- La restauration des fonctionnalités naturelles des milieux et le maintien de la biodiversité
- La réduction des pollutions et la préservation de la qualité des eaux
- La gestion quantitative de la ressource en eau
- La gestion solidaire de la ressource en eau et des milieux aquatiques



Principes généraux d'intervention

Plus grande sélectivité des projets :

- ➔ Définition de secteurs prioritaires sur des nouveaux domaines d'intervention
- ➔ Conditionnement des aides à la signature de contrats territoriaux multithématiques

Contractualisation privilégiée avec :

- ➔ Les structures porteuses d'outils de gestion de l'eau
- ➔ Les EPTB ou les structures portant des programmes sur les grands bassins hydrographiques

Deux grands bassins hydrographiques : la Loire et la Dordogne

- ➔ Objectifs et modalités d'intervention différents entre bassins



La politique « eau et milieux aquatiques »

- élargissement des domaines d'intervention : zones humides, continuité écologique, eutrophisation, animation territoriale ...
- enveloppe financière multipliée par trois avec en moyenne 1 millions d'euros par an
- possibilité de contractualiser avec les structures locales
- positionnement du Conseil Régional Limousin sur des thèmes prioritaires

- amélioration de la synergie des financements dans le domaine de l'eau avec les autres partenaires régionaux



Présentation et actualité de la politique régionale « eau et milieux aquatiques »

1- L'eau et le Limousin

**2- Politique régionale « eau et milieux
aquatiques » 2007-2013 : contexte de la refonte,
objectifs et domaines d'intervention**

**3- Coordination régionale des financements et
partenariat Région/Agence de l'Eau**

4- Deux ans déjà et A... venir !



Coordination des financements



Crédits relatifs à la politique « eau et milieux aquatiques » inscrits dans :

- le CpER Limousin 2007-2013
- le CpIER Loire 2007-2013



Formalisation du partenariat entre la Région Limousin et les Agences de l'Eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne

- signature en décembre 2008 de deux conventions de partenariat bi-latéral



Présentation et actualité de la politique régionale « eau et milieux aquatiques »

1- L'eau et le Limousin

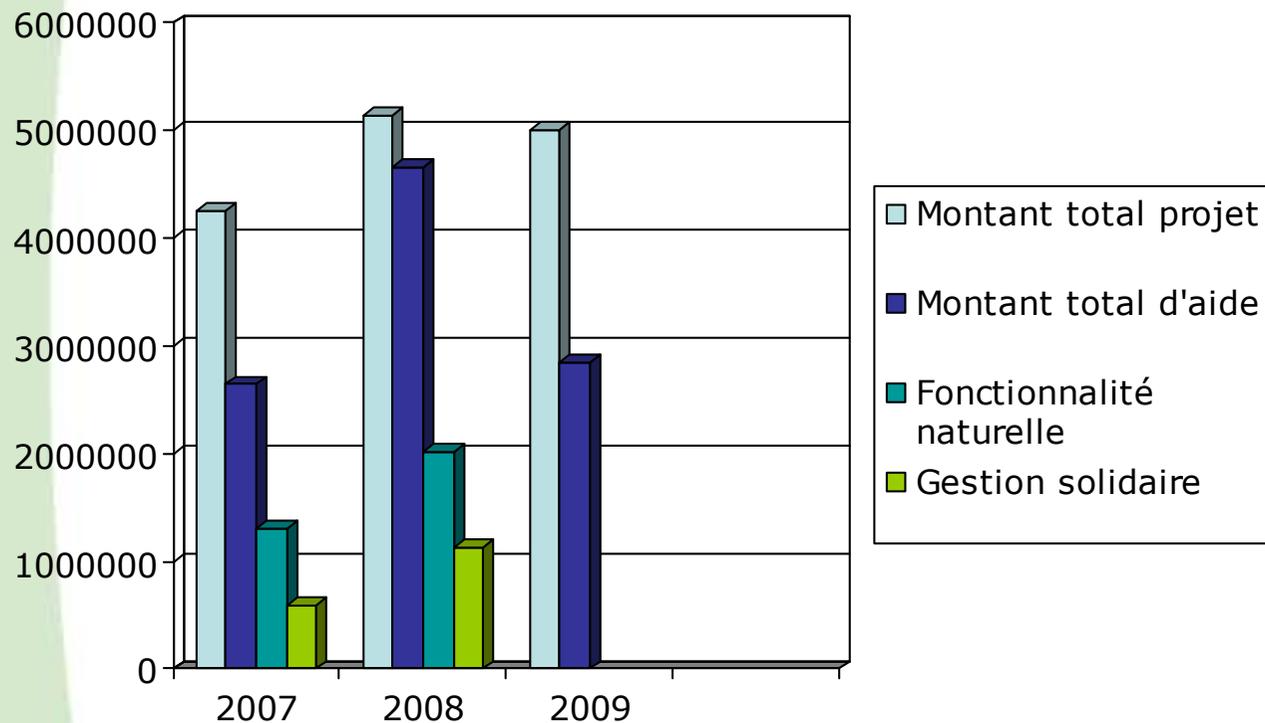
**2- Politique régionale « eau et milieux
aquatiques » 2007-2013 : contexte de la refonte,
objectifs et domaines d'intervention**

**3- Coordination régionale des financements et
partenariat Région/Agence de l'Eau**

4- Deux ans déjà et A... venir !



Bilan intermédiaire : répartition de financement



Nbre de projet : 2007 = 78
 2008 = 131
 2009 = 103



Bilan intermédiaire : conclusions

Différence notable entre Adour-Garonne et Loire-Bretagne :

- Structuration du territoire et de l'expérience des structures
- 13 contrats en cours d'élaboration sur la partie Loire-Bretagne

- Dossiers financés = intervention sur les cours d'eau et la ripisylve
- Programme en cours d'élaboration prenne en compte de plus en plus les enjeux de la DCE = intégration de la continuité écologique ou les problèmes d'hydro-morphologie
- Difficulté sur des thèmes comme la gestion des zones humides ou la gestion des étangs



Evaluation intermédiaire fin 2010 :

- Réorientation de la politique régionale
- Adaptation de cette dernière après la révision du 9^{ème} programme des Agences



D'où deux questions importantes en tant qu'acteurs de l'eau et partenaires financiers

= Comment les porteurs de projet perçoivent-ils les politiques de l'eau et comment s'approprient-ils ces politiques

= Comment souhaitent-ils les mettre en œuvre ?

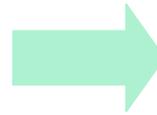


Y répondre à la fin de cette journée d'échange !



Le CpER Limousin – volet « eau »

Convention d'application signée par les Agences de l'Eau, l'Etat, la Région et les départements (19, 23, 87)



Objectifs et des domaines d'intervention communs

Principes d'intervention communs ou complémentaires



Dossier unique de demande de subvention

Dépt 19 = guichet unique de dépôt des demandes



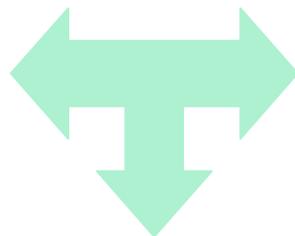
Comité technique permettant :

- examen technique des projets au regard des objectifs fixés et positionnement commun sur les dossiers
- élaboration d'un plan de financement pour les opérations éligibles



Le partenariat Agences de l'Eau / Région

Agences de l'Eau
IXème programme



Région Limousin
Politique « eau et milieux
aquatiques » 2007-2013

Enjeux et objectifs communs

Respecter les objectifs environnementaux de la DCE et faciliter
la mise en œuvre des SDAGE



Convention de partenariat

Prise en compte des spécificités des bassins hydrographiques
Coordination des actions et des interventions techniques et financières

Co-signature des contrats restauration-entretien et des contrats territoriaux

